

Conditions d'accès et modalités de candidature

Prérequis (Diplômes et équivalents, compétences)

Le candidat doit justifier d'un niveau bac+3 ou d'un titre RNCP de niveau 6 ou être titulaire d'un bac avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine du handicap. L'admission du candidat ne remplissant pas ces conditions se fait sur dossier après examen de la commission de recrutement. Après avis du responsable pédagogique, le candidat retenu reçoit par courrier une lettre d'admission et un dossier d'inscription administrative.

Modalités de candidature

L'admission dans le DU est faite sur dossier de candidature soumis à une commission pédagogique composée du/de la responsable du diplôme et d'un.e membre de l'équipe pédagogique au minimum.

Composition du dossier

- > Curriculum vitae
- > Lettre de motivation
- > Ensemble des justificatifs correspondant aux diplômes ou expériences professionnelles du candidat.

La singularité de la formation

Le DU Expert handicap est orienté vers l'accompagnement des entreprises, des institutions et des personnes. Il a pour objectif de former à l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap, à la connaissance des normes juridiques et à la compréhension des besoins des personnes handicapées.

Il permet d'acquérir une spécialisation sur le handicap comme situation humaine, fait social et fait juridique. Il donne une vision d'ensemble des problématiques liées aux situations de handicap et permet de maîtriser les dispositifs devant être mobilisés pour l'accompagnement et l'insertion des personnes, en milieu ordinaire ou protégé.

Frais d'inscription

Formation continue

Droits de scolarité : 178,00€
Droits de formation continue : 2700,00€

Formation initiale

Droits de scolarité : 178,00€
Droits spécifiques : 500,00€

Contacts - Institut du travail

Responsable de la formation

Maryse Badel, professeure à l'université de Bordeaux, Faculté de droit et science politique
maryse.badel@u-bordeaux.fr

Gestionnaire administrative

Valérie Cavillan,
valerie.cavillan@u-bordeaux.fr

Tel. 05 56 84 25 68

Institut du travail de Bordeaux
16 avenue Léon Duguit
CS 50057
33608 Pessac

Volume horaire

> 120 h de cours entre
septembre et juin

Nombre de places

> 20 maximum

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Expert handicap



Objectifs de la formation

Le **diplôme universitaire Expert Handicap** est proposé par l'Institut du travail de Bordeaux. Il a pour objectif de répondre aux exigences en matière de formations initiale et continue des personnes intervenant dans les réseaux de prise en charge des personnes en situation de handicap, dans la mise en œuvre des politiques du handicap, ou souhaitant acquérir des compétences permettant d'orienter leur activité professionnelle vers ces domaines.

Le **DU Expert Handicap** est une formation pluridisciplinaire, juridique et non-juridique, devant permettre de :

- > Connaître la construction du concept de handicap et les représentations du handicap
- > Connaître l'environnement juridique du handicap, identifier et mettre en pratique les usages juridiques
- > Maîtriser les rôles des acteurs institutionnels en matière de handicap et leur champ d'intervention
- > Savoir orienter une personne handicapée en prenant en compte ses capacités, ses compétences et ses projets
- > Acquérir les compétences et l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre la politique du handicap d'une organisation
- > Mettre en pratique une réflexion citoyenne sur les enjeux humains, sociaux et éthiques relatifs au champ du handicap

Publics concernés

Formation continue

- > Professionnels des secteurs privé et public appelés aux fonctions de référent handicap ou de coordinateur handicap
- > Personnels d'encadrement des secteurs privé et public
- > Salariés et agents exerçant des fonctions représentatives
- > Chargés de mission handicap ou d'insertion
- > Acteurs des collectivités locales impliqués dans l'élaboration, la proposition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques du handicap
- > Professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social intervenant auprès de personnes en situation de handicap, en établissement ou à domicile

- > Personnels enseignants, d'assistance éducative et de santé (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, psychologues, ergonomes, médecins, infirmiers...)
- > Personnes impliquées dans la défense des droits des personnes handicapées (avocats, associations...)
- > Aidants et bénévoles accompagnant en proximité des personnes en situation de handicap
- > Personnes intéressées par la thématique ou préparant une réorientation professionnelle

Formation initiale

- > Etudiants souhaitant compléter leur formation et préciser leur projet professionnel

Contenu des enseignements

MODULE 1 : Appréhension des handicaps et protection des personnes

> UE 1 Handicap et société (24 h)

Les représentations du handicap
Les familles de handicaps et handicaps invisibles
La population handicapée : données démographiques
Les politiques publiques du handicap

> UE 2 Handicap et protections (27 h)

La MDPH et l'évaluation du handicap et la construction des parcours
Structures et services médico-sociaux
Les prestations sociales obligatoires aux personnes handicapées
Régimes de protection et modes de représentations
Le mandataire judiciaire à la protection des majeurs

MODULE 2 : Situations de handicap et inclusion des personnes

> UE 3 Handicap et insertions (30 h)

Handicap et milieu scolaire
Handicap et parcours d'accompagnement vers l'emploi
Psychologie du travail et situations de handicap
Handicap au travail dans le secteur privé (milieu ordinaire et milieu protégé)
Handicap au travail dans le secteur public
Insertion par le travail et adaptation du poste de travail

> UE 4 Handicap et espaces de vie (27 h)

Handicap et aménagement des espaces publics et privés
Handicap et logement autonome
Handicap et accueil en établissement :

- Typologie des structures d'accueil
- Éthique, déontologie, bien-traitance et handicap
- Droits des personnes accueillies

MODULE 3 : Projet tutoré

> UE 5 Méthodologie et suivi du mémoire (12 h)

Méthodologie de rédaction du mémoire
Formation à la recherche documentaire
Travail de groupe encadré